

La phrase à prédicat non verbal dans différents genres de discours : structure et rôle textuel

Michèle Monte

(Université de Toulon, laboratoire Babel)

Les énoncés à prédicat verbal sont majoritaires dans les langues européennes tant à l'écrit qu'à l'oral. Néanmoins, dans certains genres ou dans certaines configurations, les énoncés à prédicat non verbal sont fréquents, voire majoritaires, mais, parmi la diversité des structures possibles, il semble que chaque genre privilégie telle ou telle structure en fonction des besoins de l'interaction.

Cet exposé proposera tout d'abord une définition de la phrase à prédicat non verbal, en montrant la complexité des critères en jeu, puis, s'attachant à la diversité des énoncés averbaux, il en proposera une analyse mettant en évidence l'importance de la notion de repère pour comprendre le fonctionnement de ce type d'énoncés et la façon dont ils s'articulent au texte qui les accueille et à la situation dans laquelle ils s'inscrivent.

Dans une deuxième partie, je montrerai que les genres de textes dans lesquels les phrases à prédicat non verbal sont fréquentes sélectionnent chacun un certain type de structure en fonction des besoins communicationnels et des positionnements énonciatifs qui les régissent. Dans les genres non routiniers, qui admettent une grande variété de scénographies, le type de phrases averbales observable peut être un bon indice des enjeux sémantiques et pragmatiques sous-jacents. J'en prendrai pour exemple l'emploi contrasté des énoncés averbaux dans *Illuminations* de Rimbaud et *Les Ardoises du toit* et *Sources du vent* de Pierre Reverdy.

Mots clés: phrase averbale, prédication linguistique, genres textuels, interaction syntaxe/sémantique, Rimbaud, Pierre Reverdy